



N° de résolution
ou annotation

2019-01-22

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue **le 22 janvier 2019**, à 19 h 30, à la salle du conseil du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président
M^{me} Ginette Chabot
M^{me} Marguerite Couture, vice-présidente
M^{me} Pierrette Hébert
M. Steve Fontaine
M^{me} Réjeanne Parent
M. Daniel Rancourt
M^{me} Renée Thiboutot
M. Richard Thiboutot

sont toutefois absents :

M^{me} Mélanie Morin, enseignement secondaire
M. Félix Guay, enseignement primaire
(à déterminer), comité EHDAA

sont également présents :

M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
M^{me} Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs
M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

sont toutefois absents :

M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
M^{me} Sylvie Lapiere, directrice du Centre de formation générale Le Retour

Résolution
C-19-001
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Résolution
C-19-002
Adoption du
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018 soit accepté tel quel.

Adopté

Résolution
C-19-003
Modification du
document de
gestion 900,201

Proposé et résolu unanimement que les modifications apportées au document de gestion « Politique du transport scolaire » portant le numéro d'identification 900,201 soient acceptées telles que déposées.

Adopté

Résolution
C-19-004
Présentation et
adoption du
document de
gestion 200,214

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion « Programme d'aide aux employés » soit accepté tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 200,214 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-19-005
Ajournement
de la séance

Proposé et résolu unanimement de procéder à l'ajournement de la séance pour une période de huis clos.

Adopté

Résolution
C-19-006
Réouverture
de la séance

Proposé et résolu unanimement de procéder à la réouverture de la séance.

Adopté

Résolution
C-19-007
Résiliation
d'engagement
personnel de
soutien

Considérant l'incapacité physique de la personne détenant le numéro de matricule 00000595 de rencontrer les exigences de son poste;

Considérant l'avis d'intention transmis le 14 janvier 2019;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à sa mise à pied;

Après mûres délibérations,

Il est résolu unanimement de :

1. **Procéder** à la résiliation d'engagement de la personne détenant le numéro de matricule 00000595;
2. **D'appliquer** s'il y a lieu, les dispositions prévues à la clause 7-4.01 de la convention collective;
3. Que la direction des Services des ressources humaines soit **chargée** de faire parvenir les avis requis.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
C-19-008
Engagement
personnel de
soutien

Résolution
C-19-009
Engagement
personnel
enseignant

Résolution
C-19-010
Levée de la
séance

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Proposé et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Abitibi engage le personnel de soutien suivant dans un poste régulier:

Attribution	Emploi	Début	École
Personnel de soutien			
Charrois, Mégan	Éducatrice en service de garde	11 décembre 2018	École Royal-Roussillon, Tremblay

Adopté


Conformément à l'article 5-3.20 de la convention collective des enseignants, il est proposé et résolu unanimement d'autoriser l'engagement des enseignants suivants dans un poste de plus de six mois pour l'année scolaire 2018-2019 :

Attribution temps partiel	Début	Fin	École(s)
CORRIVEAU, Cynthia	17 décembre 2018	30 juin 2019	École Dagenais, pavillon de Palmarolle
GOSELIN, Danika	10 septembre 2018	30 juin 2019	École Royal-Roussillon, pavillon Tremblay

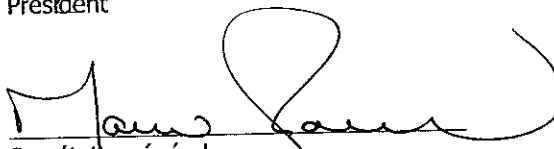
Adopté

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté



Président



Secrétaire général